

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°41-2018-02-005

LOIR-ET-CHER

PUBLIÉ LE 5 FÉVRIER 2018

# Sommaire

#### **PREF 41**

41-2018-02-05-002 - Arrêté confiant à Mme Catherine FOURCHEROT, sous-préfète de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, la suppléance du préfet de département de Loir-et-Cher (1 page)

Page 3

## PREF 41

### 41-2018-02-05-002

Arrêté confiant à Mme Catherine FOURCHEROT, sous-préfète de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, la suppléance du préfet de département de Loir-et-Cher



#### PREFET DE LOIR-ET-CHER

### Arrêté préfectoral n°

du /5 FEV. 2010

confiant à M. Catherine FOURCHEROT sous-préfète de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, la suppléance du préfet du département de Loir et Cher

Le préfet de Loir-et-Cher, Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

Vu le décret du 24 juin 2016 portant nomination de M. Julien LE GOFF, administrateur civil, souspréfet, secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher;

Vu le décret du 3 novembre 2016 portant nomination de M. Jean-Pierre CONDEMINE en qualité de préfet de Loir-et-Cher;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> août 2017 nommant Mme Catherine FOURCHEROT, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer détachée en qualité de sous-préfète, sous-préfète de Romorantin-Lanthenay;

Vu la circulaire INTA1708864C du ministère de l'Intérieur en date du 28 mars 2017 relative à la délégation de signature des préfets,

Considérant l'absence simultanée du département de Loir-et-Cher de M. Jean-Pierre CONDEMINE, préfet de Loir-et-Cher (en congés) et de M. Julien LE GOFF, secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher, en déplacement (réunions) hors du département de Loir-et-Cher, les 6 et 8 février 2018;

#### ARRETE:

- Article 1: La suppléance du préfet de département de Loir-et-Cher est confiée à Mme Catherine FOURCHEROT, sous-préfète de Romorantin-Lanthenay, mardi 6 février 2018 de 14h00 à 18h00 et jeudi 8 février 2018, de 8h00 à 18h00.
- Article 2 : Pendant cette période, délégation est donnée à Mme Catherine FOURCHEROT, souspréfète de Romorantin-Lanthenay, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant des attributions de l'Etat dans le département de Loir-et-Cher, à l'exception des propositions dans les ordres nationaux.
- **Article 3** : Le présent arrêté sera notifié au délégataire et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loir-et-Cher.

Blois, le 0 5 FEV. 2018

